



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 051-2024
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2024.RRGR.71

Déposée le : 11.03.2024

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Soder (Biel/Bienne, Les VERT-E-S) (porte-parole)
Patzén (Bern, Les VERT-E-S)
Blum (Melchnau, PS)
Gabi Schönenberger (Schwarzenburg, PS)
Streiff (Oberwangen b. Bern, PEV)
Baumann (Münsingen, UDF)
Buri (Konolfingen, PVL)
Pauli (Nidau, PLR)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Renforcer le soutien aux centres familiaux avec service de conseil

Le Conseil-exécutif est chargé de soutenir davantage les centres familiaux avec service de conseil en mettant en œuvre les points suivants :

1. étendre la définition étroite de centre familial avec service de conseil (Rapport sur la politique familiale 2021) aux offres existantes afin de mieux donner à connaître le potentiel immense des offres d'accès facilité à toutes les familles ;
2. rendre possible le conseil par un service de référence cantonal lors de la planification, du développement et de la professionnalisation ou des contributions financières à des services de conseil externes (développement de l'organisation, offres de développement de la petite enfance, encouragement de l'intégration, etc.) ;
3. élaborer à l'attention des communes et d'autres organismes responsables des critères variables au niveau cantonal ainsi qu'un mémento des exigences imposées aux centres familiaux avec service de conseil ;
4. organiser régulièrement des offres de mise en réseau entre les différents centres familiaux avec service de conseil dans le but d'améliorer la qualité (échange, apprentissage mutuel, formation continue) ;
5. créer des soutiens financiers pour les communes, afin qu'elles puissent contribuer de manière durable au financement des centres familiaux avec service de conseil lors de leur développement et pour garantir les prestations de base.

Développement :

Les centres familiaux avec service de conseil sont des lieux de rencontre régionaux et de proximité qui proposent des offres pour les parents, dès la grossesse, et pour les familles ayant des enfants en bas âge. Ces centres sont organisés comme des services d'orientation et de premier conseil, sous la forme d'un lieu ouvert, situé à un emplacement central et desservi par les transports publics. Des offres faciles d'accès, utilisables régulièrement et qui promeuvent les rencontres et les échanges y sont proposées. Pour les enfants, on y trouve des offres de jeux gratuites qui favorisent une intégration sociale précoce, l'apprentissage précoce de la langue et l'égalité des chances. Les visiteuses et visiteurs y ont accès à des informations ainsi qu'à des offres de formation, de conseil et de soutien ainsi qu'à d'autres prestations. Les centres familiaux avec service de conseil ont ainsi pour vocation de réunir en un seul lieu facilement accessible pour les familles un éventail complet de prestations adaptées aux besoins dans le domaine du développement de la petite enfance.

Les centres familiaux avec service de conseil encouragent une coordination et une mise en réseau efficaces pour les familles et sont ainsi en mesure de proposer un soutien de proximité, facile d'accès et adapté aux besoins. Ces centres aident les parents à se repérer dans la jungle des offres et les aiguillent vers les offres adaptées. Dans l'idéal, un centre familial accueille sous son toit plusieurs offres différentes, telles qu'un centre de puériculture, un local d'animation de jeunesse ou des rencontres de parents. Les centres familiaux avec service de conseil fortifient la compréhension mutuelle et l'intégration sociale, car ils atteignent aussi des familles de condition modeste, des familles issues de la migration et des familles ayant des enfants présentant des besoins particuliers. Parents, grands-parents et bénévoles peuvent faire part de leurs idées et participer à la conception d'activités. Les centres familiaux avec service de conseil offrent ainsi des possibilités d'échange intergénérationnel et de participation multiples.

Le canton de Berne compte 32 centres familiaux avec service de conseil ou lieux de rencontre pour les familles¹. Ces centres ne sont pour l'heure ni coordonnés ni soutenus par le canton. Le rapport sur la politique familiale 2021 ne contient qu'une esquisse de modèle possible, qui pourrait être mis en œuvre à l'avenir. Toujours plus de centres familiaux avec service de conseil se voient contraints de réduire leur offre, car ils ne peuvent plus assurer le financement en raison de l'inflation, de la hausse des coûts accessoires et des loyers élevés. Le canton doit apporter son soutien de toute urgence. D'autres cantons ont déjà fait le pas et soutiennent les centres familiaux :

- Dans le canton de Saint-Gall, par exemple, les centres familiaux sont considérés comme un pilier essentiel de la stratégie cantonale de développement de la petite enfance. Le canton apporte donc des conseils spécialisés aux centres familiaux et les soutient financièrement. Par année et par projet, jusqu'à 15 000 francs peuvent être demandés².
- Dans le canton de Bâle-Campagne, les centres familiaux sont soutenus dans la phase de planification et de préparation ainsi qu'au moyen d'une incitation financière (jusqu'à 4000 francs par centre familial par an, pour des projets). En outre, le canton soutient les centres familiaux dans le domaine de la mise en réseau et de la coordination (une rencontre annuelle de réseautage est par exemple organisée avec tous les centres familiaux)³.
- Enfin, dans le canton de Zurich, les centres familiaux obtiennent également un soutien cantonal. Chaque commune qui soutient un centre familial peut déposer une demande auprès du canton. Les subventions sont soumises au respect de certains critères⁴.

¹ <https://bildungundfamilie.ch/familienzentren/familienzentren-in-der-deutschschweiz> (en allemand)

² <https://www.sg.ch/gesundheit-soziales/soziales/kinder-und-jugendliche/fruehe-foerderung.html> (en allemand)

³ <https://www.baselstadt.ch/politik-und-behorden/direktionen/sicherheitsdirektion/fachbereich-familien/projektunterstuetzung-familienzentren-bl> (en allemand)

⁴ <https://www.zh.ch/de/familie/fruehe-kindheit/gesuch-subventionen-familienzentrum.html#:~:text=Die%20H%C3%B6he%20einer%20m%C3%B6glichsten%20Subvention,30'000%20Franken%20pro%20Gemeinde> (en allemand)

Dans le canton de Berne, les initiatives d'organismes privés (associations) en faveur de centres familiaux avec service de conseil doivent être reconnues et encouragées au même titre que les offres communales. Tous les centres familiaux avec service de conseil existants doivent avoir accès à un soutien et à des améliorations de la qualité : c'est au canton de garantir cet accès.

Destinataire

– Grand Conseil